

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2025

Procès-verbal du conseil municipal du 18 mars 2025

1. AFFAIRES GENERALES ET FINANCES

1.1 – Approbation du règlement intérieur informatique de la commune de Carros

Rapporteur : **Philippe RANSAN**, Conseiller municipal

1.2 – Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Cercle Aïkido de Carros et de l'association des parents d'élèves de l'école les Rosemarines « les p'tits Loups » au titre de l'année 2025

Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

1.3 – Instauration d'un forfait ménage applicable aux salles municipales

Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

1.4 – Conventions de mise à disposition de salles communales titre gracieux entre la Commune de Carros et les associations carrossoises

Rapporteur : **Ludovic OTHMAN**, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

1.5 – Mise à disposition des salles municipales pour les réunions publiques organisées dans le cadre des campagnes électorales

Rapporteur : **Olivier RENAUDO**, Conseiller municipal

2. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

2.1 – Mise à jour du tableau des emplois

Rapporteur : **Martine PASSERON**, Adjointe déléguée aux instances, à la gestion des Ressources Humaines, aux Relations au Personnel et au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes (C.D.G. 06)

3. FONCIER ET URBANISME

3.1 – Avenant n°1 au bail commercial entre la commune de Carros et la SARL Pompes funèbres Othman &Co

Rapporteur : **Alain SERVELLA**, Adjoint délégué au Foncier et à l'Urbanisme

3.2 – Convention de gestion de foncier pour compensation écologique entre la commune de Carros et l'Etablissement Public d'Aménagement -EPA

Rapporteur : **Alain SERVELLA**, Adjoint délégué au Foncier et à l'Urbanisme

3.3 – Conventions de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la Commune de Carros et les associations « Les frimousses de Carros » et « 32 MM PROD »

Rapporteur : Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

3.4 – Actualisation des emplacements figurant en annexe du règlement général de l'installation de commerces ambulants et des activités de restauration ambulante avec véhicule (FOOD TRUCK) sur le domaine communal

Rapporteur : Ludovic OTHMAN, Adjoint délégué au sport, au commerce, à l'emploi et au développement économique, et à la vie associative

4. PÔLE FAMILLE – VIE LOCALE – SPORT – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – EVENEMENTIEL

4.1- Convention d'Objectifs et de Financement Fonds Publics et Territoires (FPT) Investissement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes – Axe 1-volet 3

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'enfance et à la famille

4.2- Approbation et signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Alpes-Maritimes

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'enfance et à la famille

4.3– Coupons sports loisirs culture 2025

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'enfance et à la famille

4.4– Modification du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs périscolaires, extrascolaires – de la restauration scolaire – de la vie scolaire : mode de paiement des activités proposées -avenant n°2

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'enfance et à la famille

4.5– Récompense des lauréats au baccalauréat 2025 avec mention très bien ou bien

Rapporteur : Valérie POZZOLI, Adjointe déléguée à l'enfance et à la famille

4.6-Convention de donation d'œuvres d'art de Suzanne Hetzel

Rapporteur : Virginie SALVO, Adjointe déléguée à la culture et à l'économie culturelle et créative

4.7– Convention de partenariat entre la Commune de Carros et l'Association Les Arts Décoratifs

Rapporteur : Virginie SALVO, Adjointe déléguée à la culture et à l'économie culturelle et créative

5. DECISIONS DU MAIRE

5.1- Décisions du Maire

*Rapporteur : Yannick BERNARD, le Maire ; Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur ;
Conseiller Départemental des Alpes Maritimes*